Mairie d'IFS
Esplanade François Mitterrand
B.P. 44 – 14123 IFS
Tél : 02-31-35-27-27
Fax : 02-31-78-30-09

Département
CALVADOS
Canton
CAEN XVI

DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six
Le 9 février
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation	**30 janvier 2026**	
Date d'affichage	**30 janvier 2026**	
Nombre de conseillers	**en exercice**	**31**
	Présents	**24**
	Votants	**30**

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie LEPESQUEUX, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Inès MOYA-FEREZ, Justine PREVEL-LAVERGNE, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Virginie DALY, Sébastien LAGALLE, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Cédric EVANO, Stéphanie MARIE et Arnaud BELLOUARD **formant la majorité des membres en exercice.**
Procurations : Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Jean-Philippe COUSIN et Jean-Claude ESTIENNE **avaient respectivement donné pouvoir à :** Michel PATARD-LEGENDRE, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, et Arnaud BELLOUARD.
Absents excusés : Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Marc DURAN, Jean-Philippe COUSIN et Jean-Claude ESTIENNE.
Secrétaire de séance : Sylvain JOBEY et Cédric EVANO.

N° 2026-005 – GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC CAEN LA MER – MARCHÉ POUR LE GARDIENNAGE SÉCURITÉ/INCENDIE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX AINSI QUE LA SÉCURISATION DE MANIFESTATIONS À CARACTÈRE FESTIF, CULTUREL OU SPORTIF

Dans le but d'obtenir une meilleure coordination administrative et technique, de réduire les coûts procéduraux tout en mutualisant la procédure de consultation, il a été décidé de constituer des groupements de commandes permanents entre la Communauté Urbaine Caen la mer, des communes, des Centre Communaux d'Action Sociale (CCAS) et des syndicats intercommunaux situés sur le territoire communautaire, en vue de la passation de marchés publics de fournitures et services.

La Communauté Urbaine Caen la mer propose un marché en groupement de commande pour le gardiennage sécurité/incendie des bâtiments communaux ainsi que la sécurisation de manifestations à caractère festif, culturel ou sportif.

Les différentes conventions passées à ce titre prévoient que, préalablement au lancement de chaque consultation, les membres du groupement qui souhaitent y participer doivent prendre une délibération définissant la nature et l'étendue de leur besoin et actant leur participation au marché/accord cadre concerné.
Le marché durera 1 an à compter du 1er janvier 2027 et sera renouvelable 3 fois, sans qu'ils ne puissent dépasser le 31 décembre 2030.

Dans ce cadre, il est proposé au conseil municipal de participer au marché/accord cadre relatif au gardiennage sécurité/incendie des bâtiments communaux ainsi qu'à la sécurisation de manifestations à caractère festif, culturel ou sportif et de valider l'expression des besoins de la commune figurant en annexe.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code de la Commande Publique ;
VU le courrier de la Communauté Urbaine Caen la mer concernant la relance des marchés relatifs aux groupements de commande ;

VU la délibération n°2017-116 en date du 18 décembre 2017 approuvant l'adhésion à la convention générale de groupement de commandes relative au domaine « Bâtiments et Equipements » ;
VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 4 février 2026 ;

CONSIDERANT l'intérêt pour la Ville de mettre en œuvre des groupements de commandes avec la Communauté urbaine Caen la mer, des communes, des Centre Communaux d'Action Sociale (CCAS) et des syndicats intercommunaux de son territoire ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

DECIDE de participer au groupement de commande proposé par la Communauté Urbaine Caen la mer pour le gardiennage sécurité/incendie des bâtiments communaux ainsi que la sécurisation de manifestations à caractère festif, culturel ou sportif.

ACTE que la participation à la consultation engage la commune à exécuter le marché correspondant avec la ou les entreprises retenues.

APPROUVE l'expression des besoins de la commune annexée à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 9 février 2026

Le Maire,

MAIRIE D'IFS (Calvados)

Michel PATARD-LEGENDRE

Rendue exécutoire le : 12/02/2026

Affichée le : 12/02/2026

Acte à classer

2026-005

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-02-12T15-59-40.00 (MI267435390)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20260212-2026-005-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Groupement de commande avec Caen la mer - Marché pour le gardiennage sécurité/incendie des bâtiments communaux ainsi que la sécurisation de manifestation à caractère festif, culturel ou sportif

Certifié Conforme

Date de décision : 12/02/2026

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.3. Groupement de commande

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2026-005.PDF **Multicanal :** Non

Pièces jointes :

7a. Réponse Question Express besoins M gardiennet sécu_VPD.PDF — **Type PJ :** 21_DO - Document d'orientation et d'objectif

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé	Date **12/02/26** à **15:05**	Par **LELONG EMILIE**
Transmis	Date **12/02/26** à **15:59**	Par **LELONG EMILIE**
Accusé de réception	Date **12/02/26** à **16:06**	

MARCHE DE GARDIENNAGE ET DE SECURISATION 2027-2030

COMMUNE DE : IFS

GARDIENNAGE SECURITE ET INCENDIE

NOM DU SITE	ADRESSE	SECURITE (OUI/NON)	INCENDIE (OUI/NON)	HORAIRES DE LA VACATION	SPECIFICITE/NOMBRE D'AGENTS	NOMBRE D'HEURES / AN

SECURISATION DES SPECTACLES-EVENEMENTS-MANIFESTATIONS

MANIFESTATION	SITE / ADRESSE/LIEU	DATES ET HORAIRES	NOMBRE D'AGENTS ET NOMBRE D'HEURES	COMMENTAIRES
FORUM DES ASSOCIATIONS	Gymnase ALICE MILLAT	Fin aout/début septembre	1 SSIAP1- 12 heures 1 Maitre-chien de nuit – 12 heures 4 agents de sécurité de nuit 12 heures	A lieu chaque année
FORUM DES METIERS	Gymnase ALICE MILLAT	1 jour en décembre	1 SSIAP – 12 heures 1 Agent de sécurité – 12 heures	A lieu tous les deux ans
GALOPIN + COURSE COLOR RUN	Complexe sportif ou Forêt d'IFS	1 jour en mai	1 ronde motorisée par agent cynophile - 12 heures	A lieu chaque année
GALA DE DANSE	Salle F MITTERRAND ET POLE ASSOCIATIF	Fin juin	2 * agent cynophile	A lieu chaque année